

ARRETE MUNICIPAL N°11-2026

Objet : Autorisation de travaux et restriction de circulation

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande d'autorisation de travaux de la société SPIE CityNetworks domiciliée rue du Chomaget 43100 BRIOUDE pour des travaux sur la commune de LA CHAISE-DIEU,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter le bon déroulement de ces travaux.

ARRETE

Article 1: La Mairie de LA CHAISE DIEU autorise la Société SPIE CityNetworks à intervenir pour les travaux de renforcement BT/EP situés rue de la Croix de Pierre du mercredi 11 février 2026 8 heures au mardi 31 mars 2026 18 heures. La circulation ne sera pas interrompue mais peut être réduite.

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'entreprise SPIE Networks.

Article 3: La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 6 février 2026
Le Maire,

André BRIVADIS

